



MINISTÈRE
DES GRANDS TRAVAUX,
DE L'ÉQUIPEMENT,
*en charge des transports aériens,
terrestres et maritimes*

Direction Polynésienne
des Affaires Maritimes

BP 9005 – 98716 Pirae - Tahiti
Tél: 40 54 45 00 - Fax:40 54 45 04

Courriel: accueil.dpam@administration.gov.pf

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

DECLARATION D'UNE ACTIVITE NAUTIQUE

Date .../...

INTITULE : .../... - LIEU GEOGRAPHIQUE : .../...

REFERENCE : **COURRIEL DU** .../...

	DECLARATIONS DE L'ORGANISATEUR	OBSERVATIONS	PRECONISATIONS
ENTREPRISE Porteur du projet		<i>Fournir le statut de l'entreprise</i> <i>Fournir le n° Tahiti</i> <i>Fournir une copie de la pièce d'identité</i>	
Nom commercial			

	DECLARATIONS DE L'ORGANISATEUR	OBSERVATIONS	PRECONISATIONS
ACTIVITES : Description Matériels ou engins utilisés Base ou lieu d'exploitation		<i>Copie du modèle de contrat de location</i> <i>Les engins nautiques doivent être immatriculés ou classés comme engins de plage selon leurs caractéristiques (longueur, largeur puissance de propulsion)</i>	
EXERCICE DE L'ACTIVITE Zones d'évolution		<i>Fournir le modèle de contrat de location</i> <i>Fournir l'assurance en responsabilité civile</i> <i>Certaines activités dites de formation doivent être déclarées auprès de la jeunesse et sport</i> <i>Les activités dans les zones abritées du port de départ ou dans le lagon doivent être déclarées ou autorisées par la commune.</i>	

		DECLARATIONS DE L'ORGANISATEUR	OBSERVATIONS	PRECONISATIONS
	<p>Conditions d'utilisation des engins nautiques</p>		<p><i>Suivre les préconisations du constructeur quelque soit l'engin nautique à moteur électrique (âge minimum, autonomie, charge maximale météo, ...)</i></p> <p><i>Dans le cadre de la formation posséder les qualifications requises par la direction jeunesse été sport</i></p>	
	<p>SECURITE :</p> <p>Analyse des risques</p> <p>Dispositif prévu</p>		<p><i>Analyse des risques</i></p> <p><i>Plan de secours ou d'évacuation de blessé</i></p> <p><i>Selon la nature de l'activité et des engins nautiques, une visite de sécurité doit être programmée avant mise en service</i></p>	